

## DIPLÔME NATIONAL DE DOCTORAT

(Arrêté du 25 mai 2016)

Date de la soutenance : **09 décembre 2024**

Nom de famille et prénom de l'auteur : **Monsieur Emmanuel DIZIN**

Titre de la thèse : La prescription de l'activité physique aux malades chroniques.  
Analyse sociotechnique d'une innovation locale

### Résumé



Les dispositifs de prescription de l'activité physique auprès de personnes vivant avec une maladie chronique émergent au sein des collectivités locales à partir de 2012 dans un contexte d'institutionnalisation de l'activité physique comme thérapeutique non-médicamenteuse. En s'appuyant sur le terrain de la Ville de Villeurbanne, cette thèse consiste en l'étude monographique de la trajectoire d'un dispositif d'innovation « en train de se faire ». En mobilisant le cadre de la sociologie de la traduction, il s'agit de saisir la complexité du processus marqué par un différencialisme local. Aux frontières entre sociologie et ethnographie de la fabrique de l'innovation, le travail de thèse prend appui sur des observations de temps de réunion (63), des entretiens semi-directifs (50) menés auprès d'acteurs faisant ou ayant fait partie du réseau de l'innovation et de la littérature grise disponible sur le dispositif, réalisée entre 2015 et 2020. Ce travail met en lumière les trois étapes de la construction du réseau de l'innovation : (1) la problématisation aboutissant à l'identification d'un « point de passage obligé » en traduisant l'histoire singulière de la Ville de Villeurbanne en matière de promotion de la santé et des activités physiques et sportives, (2) la spécification sociotechnique, marquée par un positionnement structurant des compétences en APA visant à élaborer le dispositif en enrôlant un ensemble d'éléments non-humains chargés d'orienter l'action et de tenir le réseau, et enfin (3) la mise en usage de l'innovation et son évaluation par une équipe de chercheurs, les débordements qu'elles supposent et les traductions qu'elles induisent. In fine, le présent travail de thèse montre que l'innovation ne peut se confondre avec une simple adoption d'un dispositif princeps mais qu'elle consiste en une « adaptation » de la prescription de l'activité physique (loi de 2016). De plus il ouvre de nouvelles perspectives de recherche en étudiant une innovation dont la réussite est paradoxalement liée par la capacité à se détacher du dispositif et

à interroger son objet même, à savoir la prescription, pour solidifier le réseau autour de la problématisation de la lutte contre les inégalités sociales de santé et de pratique physique.

**Mots-clés :** innovation, Activité Physique Adaptée, Théorie de l'acteur-réseau, maladie chronique